

Communiqué

Auberge de Sauvabelin : phénix et guinguette à l'horizon !

Après trois semaines de consultation publique recueillant les attentes et les envies de la population lausannoise, la Ville de Lausanne présente les résultats de la démarche participative et dévoile le lauréat du concours d'architecture de la future auberge.

Avec plus de 250 personnes ayant répondu à l'enquête, la Ville révèle que le public, tout en confirmant son fort attachement au lieu, est favorable au nouveau projet proposé : une auberge de taille réduite avec un esprit « guinguette ». Concernant l'exploitation, les personnes s'accordent pour souhaiter un établissement authentique, vivant et respectueux de son environnement, offrant des produits locaux et de saison, ainsi que des plats simples « fait maison » pour petits et grands. L'accessibilité en termes de prix, d'horaires, de transports, d'infrastructure et d'événements est par ailleurs aussi plébiscitée.

Sur la base de ces résultats, la Commune finalisera le cahier des charges de la future exploitation, en intégrant les souhaits et doléances de la population. La restitution de la consultation sera retranscrite dans un rapport mis à disposition du public sur [Lausanne participe](#). L'appel d'offres ouvert aux professionnels sera, quant à lui, publié courant du mois de juin.

Parallèlement à la démarche participative, le Service d'architecture et du logement a organisé un concours de projets d'architecture sur invitation pour la rénovation de l'Auberge qui reprend le volume bâti d'origine et permet d'abriter un établissement de type « guinguette ». Le lauréat du concours est « Le phénix des hôtes de ces bois », du bureau xy-ar.ch - [Fumeaux et Poncety architectes](#).

Le projet proposé répond par ses qualités spatiales, architecturales et fonctionnelles aux objectifs d'intégration dans un contexte à la fois naturel et dynamique grâce, notamment, à une terrasse qui retrouve une ambiance conviviale et ombragée, et un bâtiment rénové qui permet d'abriter un café-restaurant au rez-de-chaussée et des salles à l'étage. « Le tout en respectant les exigences de développement durable de la construction, à l'instar de tout projet de rénovation ou construction réalisé par la Ville », souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale et présidente du jury du concours. « Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui ont répondu à la consultation, car c'est grâce à une participation active et critique de la population que les projets les plus adaptés sont réalisés ! », se réjouit-elle.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 21 315 52 00 | +79 647 99 85**
- **Nicole Christe, cheffe du Service d'architecture et du logement, +41 21 315 56 10**

Lausanne, le 14 mai 2022